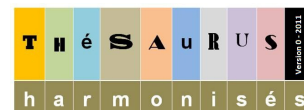


Les Thésaurus Harmonisés

En quoi consiste la veille : exemple du Thésaurus AMT



Les SSTI, via leurs éditeurs de logiciels, ont été invités à utiliser des nomenclatures homogènes, arborisées, codifiées de façon alphanumériques et harmonisées entre tous les préventeurs pour améliorer la communication entre SSTI, la traçabilité des informations tout au long de la vie du salarié et de l'entreprise.

Pour cela, il est nécessaire que les Thésaurus, utilisés ou valorisés par la profession, bénéficient d'une veille sur les avancées de la science, les modifications réglementaires, les besoins des entreprises, des SSTI ou de leurs partenaires ou tutelles.

La veille des Thésaurus AMT, vaccins, examens complémentaires, prévention est effectuée par les groupes Thésaurus du Cisme sous l'impulsion de la Commission système d'information du Cisme.

Prenons l'exemple du Thésaurus actions en milieu de travail qui permet, rappelons-le, de nommer, pour chaque préventeur identifié par sa connexion dans le logiciel, la cible (entreprise, salarié, branche), l'action effectuée (analyser le risque chimique, consulter en

prévention du risque vibration,...), le moyen d'action utilisé (métrologie, lecture de fiches de données de sécurité,...).

La veille a consisté à ajouter à la version 0, livrée en novembre 2011, les nouvelles tâches apparues dans les textes réglementaires parus depuis.

Ainsi, nous avons ajouté les tâches : **"Consulter l'entreprise en prévention de la consommation d'alcool et de drogue"**, **"Conseiller l'entreprise en maintien dans l'emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle"**, ...

Nous avons complété la liste avec les facteurs de pénibilité, par exemple : **"Conseiller le salarié en prévention du risque hyperbare"**.

Nous avons aussi permis à l'éditeur de logiciel d'informer sur l'article réglementaire qui correspond à l'action nommée, ainsi en regard du libellé **"Conseiller l'entreprise en hygiène des services de restauration"**, l'article R. 4623-15, peut apparaître.

En cela, l'utilisation de ce Thésaurus ne sera, non-seulement pas un frein

mais au contraire une aide à la constitution des rapports annuel financier et annuel médical ou de l'équipe pluridisciplinaire, tels que prévus par le projet SINTRA, de la Direction générale du Travail, d'informatisation de ces différents rapports.

De la même façon, pour que chacun soit en capacité de mesurer les actions en fonction du type de risque concerné, l'éditeur peut affecter le caractère **"SMR"** ou **"Facteur de pénibilité"** en regard du libellé de l'action.

Prévenir le risque vibration SMR-Facteur de pénibilité

Grâce à cette actualisation du Thésaurus, chaque SSTI, chaque acteur en Santé au travail peut restituer à l'entreprise, à la branche, les actions en milieu de travail qui ont été réalisées en référant à l'obligation réglementaire et chacun peut aussi accéder, en sus, à la compilation des moyens nécessaires tantôt au directeur pour les répartir, tantôt à la CMT pour proposer des choix de priorisation, tantôt au médecin animateur et coordinateur pour définir avec son équipe la répartition des rôles.



Parution

Le tabac et l'entreprise - Réponses concrètes

Dans la même approche que les brochures "Le cannabis et l'entreprise" et "L'alcool et l'entreprise", la Docis édite une nouvelle publication rédigée par l'ISTNF et l'association ECLAT-GRAN Nord Pas-de-Calais : "Le tabac et l'entreprise : Réponses concrètes".

Là encore, il s'agira, à partir des questions qui leur ont été formulées, d'apporter une aide à la décision, un soutien à l'application de la réglementation, des réponses à des situations professionnelles parfois complexes.

Editions **DOCIS**
www.editions-docis.com

